

ON SUGGÈRE QU'UN COMITÉ DE LA CHAMBRE ÉTUDIE LA DIFFÉRENCE DES VALEURS DES TERRES ENTRE PICKERING ET SAINTE-SCHOLASTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre afin de discuter d'une question urgente et importante.

Étant donné qu'on a prévu une somme de 300 millions de dollars pour l'expropriation de 18,000 acres de terres destinées à l'aménagement de l'aéroport de Pickering, alors qu'on n'a prévu que 125 millions de dollars pour l'achat de 88,000 acres de terres à Sainte-Scholastique, je propose, appuyé par l'honorable député de Shefford (M. Rondeau):

Qu'un comité spécial de la Chambre soit formé pour étudier cette énorme différence dans l'évaluation du coût de l'achat des terres de Pickering et celles de Sainte-Scholastique.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je signale que l'honorable député de Lotbinière, en proposant une motion qui vient d'être soumise par un autre député, ne respecte pas le principe de l'article 43 du Règlement de la Chambre. J'ai déjà demandé à la Chambre s'il y avait consentement unanime.

La Chambre a indiqué son refus d'accorder l'unanimité et, dans ce sens, je crois qu'il est injuste que les honorables députés invitent la présidence à soumettre de nouveau la même motion à la Chambre.

ON SUGGÈRE QU'UN COMITÉ DE LA CHAMBRE ÉTUDIE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES LOYERS EXIGÉS À PICKERING ET À SAINTE-SCHOLASTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, tout en tenant compte de vos remarques, je veux également proposer, en vertu de l'article 43 du Règlement, qu'étant donné qu'on exige un loyer annuel de \$2,000 par année aux anciens propriétaires de Sainte-Scholastique, comparativement à un loyer de \$1 par année, plus les taxes, aux anciens propriétaires de Pickering, je propose, appuyé par le député de Shefford (M. Rondeau):

Qu'un comité spécial de la Chambre soit formé afin d'étudier cette question de différence dans l'évaluation des loyers de Sainte-Scholastique comparativement à ceux de Pickering.

**M. l'Orateur:** Je dois faire remarquer à l'honorable député qu'il y a là un abus clair du Règlement de la Chambre, et cette motion ne sera pas soumise à la Chambre.

**M. Gilles Caouette (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Charlevoix (M. Caouette) pose la question de privilège.

**M. Caouette (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, étant donné qu'il est injuste de proposer coup sur coup des motions en vertu de l'article 43 du Règlement relativement au problème de Pickering, pourrais-je faire remarquer à la Chambre qu'il est également injuste de traiter comme on le fait les gens de Sainte-Scholastique?

Questions orales

[Traduction]

LE CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

DÉPÔT DU RAPPORT POUR L'ANNÉE 1972-1973

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je désire déposer dans les deux langues officielles le rapport annuel pour l'année 1972-1973 du Centre de recherches pour le développement international.

\* \* \*

[Français]

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE FINANCIER DE 1972

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, conformément au paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, j'ai l'honneur de déposer deux exemplaires, dans les deux langues officielles, du Rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada, pour l'année civile 1972.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES GOUVERNEMENTALES DE LUTTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre à l'égard de l'augmentation choquante de 2.3 p. 100 de l'indice des prix de gros, une augmentation qui se reflétera sans aucun doute bientôt sur les prix de détail. Le premier ministre se propose-t-il d'instituer des mesures directes et efficaces pour empêcher la hausse des prix de détail? Je pose cette question compte tenu du fait que le programme de subvention annoncé par le premier ministre mardi ne mentionnait aucune mesure de ce genre et vu la grande importance que le très honorable député semble accorder au calendrier.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Les chiffres dont parle le chef de l'opposition se rapportent de toute évidence à la situation qui régnait il y a environ un mois et c'est parce que le gouvernement connaissait cette situation et la difficulté qu'elle causait aux Canadiens que nous avons pris la double série de mesures que j'ai eu l'occasion d'annoncer à la Chambre et à l'extérieur.

\* \* \*

LES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

LE PAIN—LA PROMESSE FAITE AU GOUVERNEMENT PAR LES BOULANGERIES QUANT AU PRIX—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Comme la réponse est «non», j'aimerais poser une autre question au premier ministre. Étant donné l'augmentation